

Demande d'inscription au stage

Stage découverte FO et moyens d'action du Syndicat

Du : 14 octobre 2019 au : 18 octobre 2019 A : AUCH

Toutes les informations doivent être portées dans le questionnaire, sinon la demande sera retournée. Ce document doit être transmis à l'Union départementale et ou à la Fédération nationale signé et daté obligatoirement par le demandeur et par le Secrétaire du syndicat.

CONDITIONS D'ACCES POUR PARTICIPER AU STAGE

*Manifester un intérêt pour l'action syndicale.
Etre présenté par son syndicat.*

ADRESSE DU STAGIAIRE

NOM	Prénom :
Adresse précise :	
Code Postal :	Ville :
Téléphone personnel :	
E-mail :	
Date d'adhésion à FO :	N° de Sécurité Sociale :
Union départementale du Gers	
Fédération :	

**A retourner à l'UD
2 mois avant le
début du stage**

NOM ET ADRESSE DE L'EMPLOYEUR

Nom de l'entreprise :	
Adresse :	
Code Postal :	Ville :
Téléphone professionnel :	

Nombre de salariés dans l'entreprise : **Secteur :** Public Privé

Fonctions Syndicales :

Secrétaire de syndicat ou de section syndicale	<input type="checkbox"/>
depuis le <input type="text"/>	
Trésorier de syndicat ou de section syndicale	<input type="checkbox"/>
depuis le <input type="text"/>	
Membre du bureau du syndicat	<input type="checkbox"/>
Membre du bureau ou de la CE de la Fédération de l'UD. ou de l'UL.....	<input type="checkbox"/>
Délégué syndical	<input type="checkbox"/>
Représentant syndical au comité d'entreprise	<input type="checkbox"/>
Représentant syndical au comité central d'entreprise.	<input type="checkbox"/>
Représentant syndical au CHSCT	<input type="checkbox"/>
depuis le <input type="text"/>	
Défenseur devant les prud'hommes	<input type="checkbox"/>
Conseiller du salarié	<input type="checkbox"/>
Membre du comité technique paritaire	<input type="checkbox"/>

Fonctions électives :

Délégué du personnel	<input type="checkbox"/>
depuis le <input type="text"/>	
Membre du CE.....	<input type="checkbox"/>
depuis le <input type="text"/>	
Membre du comité central d'entreprise ...	<input type="checkbox"/>
Membre du CHSCT	<input type="checkbox"/>
depuis le <input type="text"/>	
Membre du CAP.....	<input type="checkbox"/>
Membre du CTP	<input type="checkbox"/>
Conseiller prud'homme	<input type="checkbox"/>
Section prud'homale :	<input type="checkbox"/>

Autres :

As-tu déjà participé à des stages ? oui non

si oui, précise le ou les stages que tu as déjà effectué(s) :

• <input type="text"/>	Année : <input type="text"/>
• <input type="text"/>	Année : <input type="text"/>
• <input type="text"/>	Année : <input type="text"/>
• <input type="text"/>	Année : <input type="text"/>

Joindre **obligatoirement** un RIB original (ou un RIP)

Nom de la banque	Code établissement	Code guichet	N° de compte	Clé
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

ACCORDS

	Date	Signature ou cachet obligatoire pour UD et ou Fédération
Stagiaire	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Syndicat	<input type="text"/>	<input type="text"/>
UD et ou Fédération	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Nom Prénom
Adresse

Employeur
Adresse

Objet :
Demande d'autorisation d'absence

Auch le 2019

Monsieur le Directeur,

Dans le cadre des dispositions légales concernant le congé de formation économique, sociale et syndicale (article L.3142-7 du code du travail) , j'ai l'honneur de vous demander une autorisation d'absence du 14 au 18 octobre 2019 pour participer à une session d'études syndicales organisée par le Centre de formation de militants syndicalistes de la Confédération générale du travail FORCE OUVRIERE.

A cet effet, dans l'éventualité d'une perte de salaire totale ou partielle, je vous rappelle que le calcul de celle-ci doit :

- d'une part, tenir compte de l'obligation faite aux employeurs, dans les entreprises de plus de 10 salariés, de participer au maintien de la rémunération du salarié qui part en congé de formation. La loi n° 789/2008 du 20 août 2008 a ajouté dans son article L.3142-8 du code du travail que 'Cette rémunération doit être versée à la fin du mois au cours duquel la session de formation a eu lieu'.

- d'autre part être effectué uniquement sur le salaire de base (Article L.3142-12 du code du travail) : [...] 'la durée du ou des congés de formation économique sociale et de formation syndicale est assimilée à une durée de travail effectif pour la détermination de la durée des congés payés, du droit aux prestations d'assurances sociales et aux prestations familiales ainsi que pour l'ensemble des autres droits résultant pour l'intéressé de son contrat de travail'. Il convient donc de régler dans leur intégralité les primes ayant le caractère de salaire (primes à périodicité longue, prime de 13^{ème} mois, de fin d'année, ancienneté, assiduité, primes destinées à pallier des sujétions particulières : primes de nuit, prime de froid....).

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Nom – Prénom
Adresse

Nom de l'Entreprise
Adresse

Objet :
Demande d'autorisation d'absence

Lieu,
Le

Monsieur le Directeur,

Dans le cadre des dispositions légales concernant le congé de formation syndicale (loi n° 83-634 du 13 Juillet 1983 - art.21), j'ai l'honneur de vous demander une autorisation d'absence du 14 au 18 Octobre 2019 pour participer à une session d'études syndicales organisée par le Centre de formation de militants syndicalistes de la Confédération générale du travail FORCE OUVRIERE.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

NB : textes complémentaires

- pour la Fonction Publique d'Etat : décret n°84-474 du 15 juin 1984
- pour la Fonction Publique Hospitalière : décret n°88-676 du 6 mai 1988
- pour la Fonction Publique Territoriale : décret n°85-552 du 22 mai 1985